



World Headquarters: 16-18, rue Chalgrin • 75016 Paris • France
Tel : +33 (0)1 53 64 42 00 – lectra.com
Société anonyme au capital de € 30 787 619
RCS Paris B 300 702 305

Résultat des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2016

108 actionnaires sont présents, représentés, ou ont voté par correspondance et possèdent ensemble 22 286 535 actions (soit 72,09 %) sur les 30 913 448 actions ayant le droit de vote après déduction de 15 557 actions détenues en propre par la société. Le quorum du cinquième des actions ayant le droit de vote requis est atteint. Sur les 22 286 535 actions, 180 561 actions sont assorties d'un droit de vote double et 22 105 974 actions sont assorties d'un droit de vote simple ; le nombre total de voix est donc de 22 467 096.

Résultat des votes :

1^{ère} résolution (Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015) :
adoptée avec 22 461 639 voix pour (99,98 %) et 5 457 voix contre

2^{ème} résolution (Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015) :
adoptée avec 22 461 639 voix pour (99,98 %) et 5 457 voix contre

3^{ème} résolution (Quitus aux administrateurs) :
adoptée avec 22 461 636 voix pour (99,98 %) et 5 460 voix contre

4

11^{ème} résolution (Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Bernard Jourdan) :
adoptée avec 22 464 743 voix pour (99,99 %) et 2 353 voix contre

12^{ème} résolution (Nomination de Madame Nathalie Rossiensky en qualité d'administrateur) :
adoptée avec 22 464 943 voix pour (99,99 %) et 2 153 voix contre

13^{ème} résolution (Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice
clos le 31 décembre 2015 à Monsieur André Harari, Président du Conseil d'Administration) :
adoptée avec 21 962 820 voix pour (97,76%) et 504 276 voix contre

14^{ème} résolution (Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice
clos le 31 décembre 2014 à Monsieur Daniel Harari, Directeur Général) :
adoptée avec 22 464 743 voix pour (99,99 %) et 2 353 voix contre

15^{ème} résolution (Autorisation d'un nouveau programme de rachat par la société de ses propres
actions conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce en vue d'assurer l'animation
du marché dans le cadre du contrat de liquidité) :
adoptée avec 22 397 796 voix pour (99,69 %) et 69 300 voix contre

16^{ème} résolution (Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales de dépôt et de
publication) :
adoptée à l'unanimité